

PALAIS DE JUSTICE D'AVIGNON

LIEU : VILLE D'AVIGNON
SURFACE : 11 000 m² (SHON)
PRIX : 16 800 000 € HT
OUVERTURE : Mai 2001
ARCHITECTES : ATELIERS AFA
DEKESTER & OLIVIER
PROJETUD
B.E.T. :
MAÎTRE DE L'OUVRAGE : MINISTÈRE DE LA JUSTICE
AMOTMJ-APIJ
MISSION : BASE LOI M.O.P.



ENTRÉE SUR LE BOULEVARD LIMBERT

Construire un nouveau Palais de Justice en Avignon c'est créer un événement architectural. C'est-à-dire un édifice facilement identifiable qui reflète le caractère spécifique du programme.

Un palais de justice ne peut pas être anonyme et se confondre avec d'autres bâtiments publics ou des bureaux malgré l'importance de son programme tertiaire.



SALLE DES PAS PERDUS



SALLES D'AUDIENCES



DÉTAIL DE LA FAÇADE EN PIERRE